BULLETIN PROJET ACCOMPAGNEMENT-QUEBEC
PAR CONSCIENCE SOCIALE, VEUILLEZ
FAIRE CIRCULER CE BULLETIN

Déc 1994/Vol.1, No.5

NOUVELLES - QUEBEC

SALUT TOUT LE MONDE, nous avons décidé de formaliser notre "membership" par voie d'une formule d'adhésion, que vous trouverez ci-jointe. Nous n'avons plus aucun financement, et n'en aurons probablement pas avant l'année prochaine, donc ... si la survie du PA vous tient à coeur, pensez-y et mettez-y votre dix piastres. C'est ce qui va nous permettre de rester en contact avec vous. Un très Joyeux Noël à tous!

Le bulletin québécois ne sera plus une publication mensuelle, faute d'argent. Mais, à fréquence irrégulière, nous vous enverrons de l'information. Pour cette année, nous allons intégrer nos nouvelles dans le bulletin mensuel du PA national (disponible en français, grâce à l'équipe de traduction d'Ottawa). Le bulletin national sera diffusé par un représentant du syndicat des travailleurs de l'automobile en Ontario, Tony, qui est membre du Groupe de surveillance sur l'Amérique centrale (le "CAMG"), dont le PA fait partie.

Comme vous le savez, il y a eu bien des changements au PA, depuis l'été. Notre ancien coordonnateur Steven et sa femme Lesvia ont maintenant un bébé - le petit Nicolas - et maintenant, Steven n'est plus coordonnateur. Il demeure quand même une personne ressource pour nous les bénévoles.

Nous avons élu un Comité de coordination: Geneviève Lessard, de Secours Tiers-Monde et membre de la délégation québécoise au Guatemala de l'été dernier, est à la tête de la coordination. Marco Formichelli de Québec, qui a été accompagnateur au Guatemala pendant six mois l'hiver dernier, est responsable de la formation des accompagnateurs. Maxime Courval, de Défense des Enfants Internationale à Montréal et également membre de la délégation québécoise (été '94) est responsable des finances et Janet Ledwell, du Comité d'appui au peuple du Guatemala à Montréal est responsable pour le secteur du soutien.

Réunion du 12 novembre: le procès-verbal de la derniere réunion sera disponible au bureau du PA (vous n'avez qu'à appeler au 840-1008, les lundis, et Janet vous mettra au courant). Il sera également remis à Marco Formichelli - pour ceux qui sont à Québec.

Appeller Marco au (418) 525-8791. Les points majeurs abordés: l'entente avec le Centre de ressources sur la non violence (utilisation de leurs locaux à Montréal), le rapport sur la session de formation d'octobre, le compte-rendu sur la réunion du PA national qui a eu lieu à Ottawa du 15-17 octobre, le budget, la recherche de financement et les mesures d'auto-financement, le bulletin, l'organisation des bénévoles et la soirée-bénéfice organisée en collaboration avec le Comité d'appui au peuple du Guatémala et prévue pour le 24 février 1995.

Coordonnatrice québécoise dans le sud
Nathalie Brière, du Centre In'Afu (St-Jérôme) et Margie Loo de l'Ile du Prince Edouard, vont remplacer Susan et Randy dans le sud. Elles y seront pour les deux années à venir.

Frédéric Girard, qui a été accompagnateur dans l'Ixcan cet été, s'apprête à partir à nouveau, mais cette fois-ci, avec la mission de l'ONU, la commission de vérification qui va assurer le respect des accords sur les droits humains.

Formation du mois d'octobre: La formation a été formidable et nous remercions les formateurs et les participants. Grâce à eux, l'expérience a été très spéciale, très enrichissante. Un esprit d'équipe hors pair régnait et nous en sommes sortis plus solidaires les uns avec les autres. Neuf accompagnateurs ont été retenus, et deux d'entre eux sont déjà sur le terrain (Dylan Lafrenière et Gavin Laird).

On a hâte d'avoir des nouvelles de tous ceux qui ont participé à cette formation. Déjà, Margot Lange (OCASC - Ottawa) et René Guillemette (Secours Tiers-Monde - Québec) nous ont écrit des petits mots. Merci!

Rencontre avec représentants guatémaltèques
Dimanche le 27 novembre, le PA et le Comité d'appui au peuple du Guatemala avons accueilli à nos bureaux trois représentants guatémaltèques - deux des CPR du Petén, une de IOCE (Instancia obrera campesina de emergencia). Cette rencontre a été rendue possible grâce à la collaboration du Comité d'appui au peuple du Guatemala et de Développement et Paix. Les membres de Développement et Paix travaillent présentement à l'élaboration de liens entre un projet Montréalais pour adolescentes et un projet dans les CPR pour jeunes enfants. Nous avons eu droit a un exposé sur la situation des CPR du Petén, lesquels sont encore obligés de vivre clandestinement car ils ne sont pas encore reconnus comme population civile.

NOUVELLES - SUD

Xalbal
(Tiré du Monitoring Update, publié par le Jesuit Centre, en date du 4 novembre 1994; traduit par Marie-Claude Guay)

La problématique de Xalbal illustre bien un phénomène qui devient classique dans le processus de réintegration des réfugiés au Guatémala.

Une grande confusion naît lorsqu'une communauté, homogène au point de départ, est divisée, que les membres de chacun des groupes sont soumis à des conditions de vie completement différentes pendant de nombreuses années et que par la suite, ces groupes sont réunis de nouveau afin de vivre ensemble.

C'est ce qui s'est produit à la coopérative Ixcan Grande, dont fait partie la communauté de Xalbal.

En 1982, la majorité des membres de la coopérative de l'Ixcan Grande ont fui la violence. D'autres membres sont restés. Ces derniers ont été assujettis à l'armée pendant dix ans et ont formé une nouvelle coopérative sur les terres de l'ancienne. Parmi les membres qui ont fui, certains sont allés au Mexique vivre dans les camps de réfugiés, tandis que d'autres se sont réfugiés dans les montagnes et dans la jungle, vivant en clandestinité et fuyant sans cesse l'armée (les CPR).

En mars 1993, lors d'une assemblée à laquelle n'étaient pas présents les réfugiés, ceux qui n'étaient jamais partis ainsi que ceux qui étaient revenus individuellement dans les années '80 ont decidé de séparer Xalbal de la coopérative Ixcan Grande, ce qui a été jugé illégal. Les membres de l'Ixcan Grande ont demandé la restitution des terres. Les gens de Xalbal ont refusé, disant que les refugiés n'avaient qu'à occuper les terres qui autrefois, servaient de demeure à la population qui constitue actuellement Xalbal. Cette solution a été rejetée.

Afin d'éviter un conflit ouvert, GRICAR et le Groupe de Médiation ont entamé un dialogue, les évêques Cabrera et Bethancourt servant de médiateurs. Ce dialogue, couronné de succès, a jusqu'ici empêché les effusions de sang. pourtant communs lors de revendications de droits territoriaux des peuples.Voici les grandes lignes du dialogue:

1. Xalbal revendique qu'Ixcan Grande reconnaisse formellement et de façon publique les améliorations et accomplissements apportés par ses membres.

2. IG exige que les membres de Xalbal lui cèdent toute l'information sur les droits de propriété et de location des parcelles de terre que les membres ont laissées en fuyant IG.

3. Il faut déterminer un mécanisme adéquat pour effectuer l'échange des terres et une compensation équitable.

4. Une réunion est prévue pour le 3 novembre (cette réunion a eu lieu. À cette occasion, les points 1. et 2. auraient été résolus et les discussions sur le point 3 auraient été entâmées.)

5. Les parties devront s'entendre sur le nombre de terres devant être remises a IG par Xalbal.

L'Assemblee des Secteurs Civils (ASC) et le processus de paix

Dans notre bulletin du mois de juillet, nous avions parlé de l'ASC, de sa structure et de son mandat. Mgr. Quezada Toruno a été interviewé par les Brigades de paix internationales. Nous résumons ici les points principaux de cette entrevue.

.....

Bien que l'assemblée ait accompli son travail, qu'elle soit parvenue à un consensus sur les cinq thèmes qui devaient être abordés pour les négociations de paix et bien que le mandat de cinq mois de Quezada Toruno soit achevé, ce dernier continuera de remplir son rôle de président de l'ASC tant et aussi longtemps que les propositions de l'assemblée, issues d'un concensus, n'auront pas été presentées à la table de négociation. Les cinq sujets abordés étaient:

1. Réinstallation des populations deplacées par la guerre.
2. Droits et identité du peuple maya.
3. Rôle de l'armée dans une société démocratique.
4. Réforme et renforcement de la société civile.
5. Problèmes socio-économiques et agraires.

Évaluation du travail de l'ASC

Quezada Toruno considère que le travail de l'ASC a été très valable. Comme il l'explique, l'assemblée a été créée par le gouvernement et la guerilla et a pu aller de l'avant à grâce à ses expériences de négociation antérieures (Dialogue intersectoriel).

Deuxièmement, il est cité que l'assemblée existera de façon temporaire, c'est à dire jusqu'au moment où les principales propositions auront été négociées.

Troisièmement, Quezada Toruno croit que tous les participants de l'assemblée sont d'accord pour dire que l'ASC devrait devenir une institution permanente, après la signature d'un accord de paix. Il est clair que le gouvernement préfèrerait que l'ASC prenne fin, mais personne ne peut forcer les participants à se démobiliser.

Ensuite, l'ASC a respecté l'échéancier pour les propositions dans le cadre des négociations de paix grâce au travail et à l'implication de ses participants.

Fonction et limites du mandat de l'ASC

Les fonctions établies pour l'ASC sont les suivantes: discuter des cinq points mentionnés ci-haut, en cinq mois; le président de l'ASC (Quezada Toruno) doit présenter les résultats de ces discussions au gouvernement et à l'URNG; l'ASC peut approuver ou désapprouver les ententes établies par les parties en négociation.

Les documents produits par l'ASC par voie de concensus n'ont aucun poids légal dans les négociations de paix proprement dites. Le gouvernement et l'URNG ont laissé entendre que si l'ASC prenait du retard, ils ne seraient pas responsables des délais dans la signature des accords. (Mais il s'avère que bien au contraire l'ASC a devancé l'échéancier.) Finalement, même si l'ASC n'appuie pas une entente, les parties en négociation ont priorité sur les décisions. Donc, les propositions de l'ASC n'engagent le gouvernement et l'URNG à rien. Par contre, même si les documents de l'ASC n'ont pas de poids légal, ils seront pris en considération puisqu'ils sont issus d'un consensus.

.....

Tiré d'une entrevue avec Monseigneur Rodolfo Quezada Toruno dans le bulletin des Brigades de paix internationales de novembre 1994; résumé et traduit par Marie-Claude Guay.

.....

LES RETOURS:

Deux retours ont eu lieu depuis le mois d'octobre dernier. Le premier retour a été effectué en deux parties (premier départ du Mexique le 8 octobre, puis, seconde partie du retour les 15 et 16 octobre 1994).Au total,

200 familles sont rentrées au pays et se sont installées à la finca Xaman dans l'Alta Verapaz.

Puis, les 17-19 novembre, 220 familles ont franchi les frontières et se sont établies dans la finca Fray Bartolomé de la Casas. Nathalie Brière était du voyage.

AUTRES INFORMATIONS:

Au Chiapas, 15 municipalités autochtones ont déclaré leur autonomie. L'accès à certaines de ces municipalités est restreint. L'ACNUR, la COMAR et les ONG peuvent y pénétrer mais pas les autorités gouvernementales. Ces nouvelles mesures pourraient affecter les réfugiés guatémaltèques puisque les déplacements et l'accès aux récoltes risquent de devenir plus difficiles.

Les Commissions permanentes continuent de questionner le gouvernement guatémaltèque à propos d'un montant de 30 000 000 $ donné par Taiwan. Le gouvernement semble incapable de rendre des comptes (plus de détails dans notre prochain bulletin).

Le gouvernement guatémaltèque vient de restreindre la durée des visas émis pour les visiteurs de trois pays:l'Espagne, les Etats-Unis....et le Canada.

AU CALENDRIER

Formations :
Il y aura une formation à Kingston du 10 au 15 janvier, en anglais.

Prochains bulletins PA-Québec :
Possiblement février, mai.

Réunions :
La prochaine réunion aura lieu à Montréal, au bureau du Projet Accompagnement, samedi le 7 janvier 1995, de 16h00 à 20h00.

Soirée bénéfice :
Il y aura une soirée bénéfice au profit du Projet "A" et du Comité d'appui au peuple du Guatemala, le 24 février, 1995. Détails à venir.

PETITS DÉTAILS

On demande à ceux qui font des présentations et des levées de fonds d'en prendre note et de nous le faire savoir. C'est utile, c'est bon pour notre moral, et ça parait bien sur nos demandes de financement quand on peut justifier notre travail.

Le Projet Accompagnement est un réseau d'organismes canadiens créé pour répondre à la demande des réfugiés guatémaltèques qui ont besoin d'accompagnateurs internationaux pour retourner dans leur pays.Le Projet Accompagnement a donc pour but de former des bénévoles et de sensibiliser la population à travers des réseaux de solidarité.

Projet Accompagnement
420, rue St-Paul est
Montréal, QC H2Y 1H4
TÉL 840-1008
FAX 844-0113
Courrier électronique: paqando@web.apc.org